Cour des comptes Chambres régionales & territoriales des comptes

Publications

Les jeunes adultes en situation de handicap accueillis dans les structures pour enfants (Amendement Creton)

COUR DES COMPTES Famille, handicap, sport et jeunesse - Sécurité sociale, santé et retraite 20.05.2026

Saisie par la commission des affaires sociales du Sénat, la Cour a réalisé une enquête relative aux « jeunes adultes en situation de handicap accueillis dans les structures pour enfants ». L'amendement Creton permet en effet, depuis 1989, le maintien dans un établissement ou service pour enfants en situation de handicap, de jeunes ayant atteint l'âge limite pour lequel la structure est autorisée (en général 20 ans), dans l'attente d'une place en établissement pour adultes. Il a été conçu initialement pour éviter que des jeunes lourdement handicapés ne soient orientés vers la psychiatrie ou ne se retrouvent sans aucune solution. Le rapport dresse un bilan de la mise en œuvre de ce dispositif et formule des recommandations pour en améliorer l'application.

Lire la suite

Rapport

Lire le document (PDF - 3 MB)

Communiqué

Lire le document (PDF - 272 Ko)

À lire aussi

Les autres publications qui pourraient vous intéresser :

CRC NORMANDIE | 06.07.2026

Association Sésame Autisme Normandie (Seine-Maritime)

CRC BRETAGNE | 29.06.2026

Centre hospitalier de Centre Bretagne (Morbihan)

COUR DES COMPTES | 26.06.2026

La CNAV, opérateur de systèmes d'information au service des organismes de la protection sociale